**Avis d’Appel d’Offres National – Cas sans pré qualification**

**MINISTERE DE LA SANTE.**

**CAISSE NATIONALE D’ASSURANCE MALADIE.**

**Avis d’Appel d’Offres National N° 01/F/CNAM/2022**

1. Cet Avis d’appel d’offres fait suite au Plan Prévisionnel de Passation de Marchés de la CNAM pour l’année 2022.

**2.** La Caisse Nationale d’Assurance Maladie (CNAM) dans le cadre de son budget envisage d’acquérir, sous forme d’un Marché à Commandes, des **fournitures courantes et diverses, destinées aux différentes directions et services de l’établissement** en deux (02) lots distincts pouvant être adjugés à un seul fournisseur ou à des fournisseurs séparés.

 **Lot 1 : Consommables informatiques*;***

 **Lot 2 : Fournitures de bureau*.***

1. La CNAM sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des **fournitures courantes et diverses, destinées aux différentes directions et services de la CNAM.**

**4**. La livraison de ces fournitures se fera sur site dans les locaux de la CNAM conformément aux indications du dossier d’Appel d’Offres selon les bons de commandes émis par la CNAM durant toute l’année 2022-2023.

**5.** La passation du Marché sera conduite par Appel d’offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

**6**. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Conseiller juridique à la CNAM et prendre connaissance des documents d’Appel d’offres tous les jours ouvrables (de 8h00 à 16h00 excepté le vendredi de 8h00 à 12h00) à l’adresse mentionnée ci-après : CNAM BP: 5019; TEVRAGH ZEINA-AVENU BOURGHUIBA ilot N° 21 Bis ZGE ; tel: (222) 45 24 31 98 ; Fax : 45 24 32 05 , (P) : 222 38 81 10 03 ou par courriel à abdoulayelam50@gmail.com ou bien hacen692@hotmail.com et sur le site internet de la CNAM.

 **7.** Le Dossier d’Appel d’Offres pourra être acquis par les candidats à l’adresse mentionnée ci-après :

CNAM BP: 5019; TEVRAGH ZEINA-AVENU BOURGHUIBA ilot N° 21 Bis ZGE ; tel: (222) 45 24 31 98 ; Fax : 45 24 32 05 , (P) : 222 38 81 10 03 ou par courriel à abdoulayelam50@gmail.com ou bien hacen692@hotmail.com contre un paiement non remboursable au Trésor Public exclusivement, **de Trois Milles (3000) MRU** (seule la copie paraphée et cachetée fera foi).

**8**. Les offres devront être soumises à l’adresse ci-après :

Secrétariat de la Commission de Passation de Marchés Publics (CPMP) du Ministère de la Santé, Ilot ZRB lot 500 Tevragh Zeina à l’ouest du Carrefour Bana Blanc, à côté d’Optikos Tel : 46 42 03 71, au plus tard le **Jeudi 19/05/2022 à 12 heures TU**.

**9.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

**10**. Les offres doivent être accompagnées de toutes les attestations administratives en cours de validité.

**11**. Les offres seront ouvertes le J**eudi 19/05/2022 à 12H00 TU** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants présents à l’adresse indiquée au point 8 ci-dessus.

**12**. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission valide pour 120 jours d’un montant en Ouguiyas de :

* Pour le lot 1 : 25 000 UM MRU ;
* Pour le lot 2 : 25 000 UM MRU ;

**13**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt.

**14**. le soumissionnaire s’engage pour le maximum (100% du montant du marché)

**15**. l’Autorité Contractante s’engage pour le minimum (50% du montant du marché)

**16**. Pour être qualifié, le candidat doit fournir la preuve écrite :

- Qu’il a réalisé au cours des trois dernières années (2019 -2020- 2021) un chiffre d’affaires annuel moyen certifié par un comptable inscrit à l’ONEC, égal au moins au montant de son offre.

Et

* + - Qu’il dispose d’une capacité financière délivrée par une banque de la place dont le montant est égal ou supérieur à :

 Sept Cent Milles Ouguiyas MRU (700 000 UM MRU) ;

* + - Qu’il satisfait aux exigences de capacité technique en ayant réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2017 -2018- 2019-2020-2021) de façon satisfaisante un marché similaire (marché de fourniture) dûment attesté, d’un montant au moins égal au montant de la soumission.

 Le Directeur Général de la CNAM